

FCPE 59  
111 avenue de la République  
59160 Lomme-Lille

Lille, le 13 février 2020.

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous la réponse du collectif Décidez Pour Lille, soutenu par La France insoumise, à votre courrier de questions sur la politique éducative municipale.

***Quelle sera votre politique en matière de moyens alloués aux écoles de votre commune ? Quelle sera la dotation pédagogique que vous octroierez aux enseignants ? Les critères de leur répartition ? Combien d'ATSEM seront présents dans les écoles maternelles ? Quelles seront leurs missions ? Prévoyez-vous un parcours de formation ?***

Nous n'envisageons bien évidemment aucune baisse sur ces lignes budgétaires. De plus, elles ne devront pas non résulter d'un simple calcul mathématique et d'une évolution figée et uniforme. Si un tronc commun devra être fixé pour assurer une égalité de traitement, ces crédits devront tenir compte des spécificités qui pourraient exister dans chacun des établissements (projets, expérimentations éducatives...).

Pour ce qui est du personnel municipal, nous défendons le principe d'un.e ATSEM formé.e par classe en secteur maternelle. Nous veillerons à la formation diplômante (CAP petite enfance notamment) et permanente pour lui permettre d'offrir aux enfants ainsi qu'à la communauté éducative, dont il/elle fait partie intégrante, un service permanent de qualité, véritable soutien à l'enseignant. De plus, il nous paraît indispensable d'affecter à chaque école ou groupe scolaire un véritable soutien administratif (secrétariat) sur place pour faciliter l'investissement du corps enseignant à sa vocation première. Il paraît aussi nécessaire de fidéliser le personnel et conforter son attachement à son établissement d'affectation, tout en lui laissant la possibilité d'en changer. Cela passe d'abord par la fin de sa précarité par la titularisation dans le respect des règles statutaires. Enfin, il est primordial aussi pour nous de s'assurer des conditions d'accueil des enfants en situation de handicap par des aménagements adéquats mais aussi par une présence humaine formée.

***Quelle sera votre politique pour les cantines et les activités périscolaires ? Les tarifs seront-ils dégressifs en fonction des revenus des familles ? Prévoyez-vous la gratuité pour les familles moins favorisées ? Vous engagez-vous à permettre l'accès à tous les élèves et ce quelle que soit la situation de leurs parents ? Quels seront vos objectifs pour la part d'aliments « bio » et d'approvisionnement local ? Proposerez-vous des repas végétariens ?***

Nous défendons le principe de la gratuité de la cantine que nous mettrons donc en application dès la rentrée de septembre 2020. Quant au repas lui-même, nous sommes favorables aux 100% « bio » privilégiant les productions locales et les circuits courts, avec une option végétarienne quotidienne. De plus, nous ferons de la santé, dans et par l'assiette, une priorité avec par exemple et dès la rentrée de septembre 2020 :



- La distribution systématique à la récréation, du matin d'un fruit frais de saison de production locale ou française issu de l'agriculture biologique ;
- L'organisation d'ateliers cuisine dans chaque école élémentaire animés par des professionnels permettant une approche ludique de la confection de repas équilibré et de la connaissance des aliments, de leur composition et de leurs effets sur la santé

Si nous défendons la sacralité de la classe, lieu privilégié de l'acquisition des premières connaissances émancipatrices, nous sommes favorables à une ouverture de l'école au quartier, à la ville et au monde. C'est pourquoi nous porterons l'idée de parrainages culturels et artistiques et de l'initiation à tous les domaines de l'intelligence et de la connaissance humaine notamment dans les domaines de la science et de la découverte en aidant notamment tous les projets allant dans ce sens.

***Quelle sera votre politique pour les transports scolaires ? Favoriserez-vous les modes alternatifs à la voiture ? Comment pensez-vous assurer la sécurité routière aux abords des écoles ?***

Pour ce qui est de la sécurité aux abords des écoles, leurs aménagements matériels même s'ils peuvent être efficaces ne sont pourtant pas souvent suffisants. Seule une présence humaine est de nature à assurer une véritable sécurité et apaiser les tensions d'usage qui peuvent parfois exister. Ce sera une des tâches de police municipale, dont le rôle sera totalement repensé sous notre mandat pour revenir à une police municipale de proximité au service des habitants. En matière de transports en commun, nous sommes partisans de la gratuité totale et universelle sur le réseau. Plus spécifiquement pour les scolaires, nous encourageons les initiatives de type « pédibus » ou « vélobus », c'est-à-dire les alternatives à la voiture.

***Quelle sera votre politique pour les bâtiments scolaires ? Demanderez-vous des mesures pour évaluer la présence de certains matériaux (plomb, amiante...) et entreprendrez-vous des travaux pour les retirer ? Vous engagez-vous à garantir leur accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ? A l'extérieur comme à l'intérieur ? Comment comptez-vous réduire leur impact sur l'environnement ? Comment allez-vous améliorer les conditions de vie des élèves dans ces établissements (thermique, acoustique, luminosité) ? Allez-vous entreprendre des travaux permettant aux élèves d'accéder à des toilettes respectant leur dignité ?***

Au-delà de la nécessité absolue de rénover un certain nombre d'établissements en tenant compte des contraintes environnementales et d'accessibilité, et de faire un recensement territorialisé et précis des besoins auxquels il nous faudra répondre très probablement par des constructions neuves, la prise en compte immédiate dès avril 2020 des situations d'urgence au regard de la présence de certains matériaux notamment scolaires est impérieuse. Pour cela, dès notre prise de fonction, nous ferons l'état des lieux de l'existant et en publierons les conclusions. Sachez que les communes doivent se doter de diagnostics depuis 20 ans. Si nous ne pouvons douter de leur existence, nous ne sommes pas en mesure d'en connaître le suivi et l'impact sur la situation actuelle. Il y va de la préservation de la santé de nos enfants, des personnels enseignants et municipaux. Il en est de même pour l'accessibilité qui doit bénéficier d'un plan d'aménagement reposant sur un diagnostic et des priorités. Comme beaucoup de communes, Lille n'a pas toujours privilégié la prise en compte des désordres quotidiens qui nuisent à un fonctionnement serein (abords d'école négligés, sanitaires vieillissants...), nous veillerons donc à répondre à ces doléances avec réactivité.

Sachez enfin que l'ensemble des décisions que nous serons amenés à prendre, qu'elles concernent un établissement ou tous les établissements de la ville, feront l'objet d'une saisine pour avis de la communauté éducative et des instances représentatives. Ainsi, à l'image du conseil d'école, nous mettrons en place une instance permanente au niveau de la ville, qui sera consultée sur l'ensemble des sujets intéressant la vie éducative de nos enfants.

L'école est pour nous une priorité absolue.

**Julien POIX**

Tête de liste *Décidez Pour Lille*  
 Chef de file *La France insoumise* à Lille